

CHAMOLE

*Jura, canton Poligny, arrondissement Lons-le-Saunier,
165 habitants
ISMH 1984*



1

1. Vue du sud-ouest

CHAPELLE SAINT-JACQUES. L'édifice est situé à l'entrée du village sur la route venant de Poligny (ancien lieu-dit le Tertre), au-dessus de celle qui monte de la Combe de Vaux au Premier Plateau ; cette voie menait jadis à Champagnole et Nozeroy, et plus loin vers Pontarlier et la Suisse sur un axe proche de l'actuelle RN 5. D'aucuns avancent 1503 et 1510 comme dates de construction ou de dédicace de la chapelle ; ces millésimes n'ont été retrouvés ni dans les maigres sources écrites disponibles, ni dans la bibliographie ancienne, ni sur l'édifice dont les travaux viennent de mettre à nu enduits et pierres. Tout au plus, dira-t-on, que les ornements architecturaux sont d'une facture du milieu du xv^e s. au milieu du xvi^e s., mais le plan, la structure et la mise en œuvre des matériaux, comparés à ceux des chapelles similaires sur le Plateau (Chausseuans voisine et jumelle de Chamole, Uxelles, Charezier, Plaisia, Frébuans...), sont dans la lignée des édifices comtois de tradition romane, ainsi bâtis, par goût et économie de moyens, jusqu'au xvii^e s. dans l'habitat rural, comme l'abbé Lacroix l'a souligné dans ses études sur les édifices religieux, romans et gothiques comtois, et notamment à propos de ces chapelles.



2

Chamole est assis au revers de la montagne de Grimont qui surplombe Poligny, sur laquelle les comtes de Bourgogne avaient établi l'une de leurs principales forteresses. La chapelle castrale Sainte-Agathe de Grimont desservait Chamole qui relevait de la seigneurie comtale de Poligny. La démolition du château et de sa chapelle sur ordre du parlement de Dole en 1644, pendant la guerre de Dix Ans (tragique épisode comtois de la guerre de Trente Ans), fit de la chapelle Saint-Jacques l'église de Chamole (dénommée de ce fait, mais à tort, chapelle du château), annexée à l'église Saint-Hippolyte de Poligny. À la réinstauration de l'évêché de Saint-Claude en 1823, Chamole et Chausseuans formèrent une seule paroisse. Le devis pour la construction d'une nouvelle église à Chamole fut établi dès 1829, Saint-Jacques étant jugée « insuffisante pour la population des deux communes ». Une fois l'église construite entre mars 1834 et avril 1836 et le cimetière qui entourait la chapelle et sa croix de pierre transférés près du nouvel édifice, la chapelle fut désaffectée, louée comme bûcher à des particuliers, vendue, comme hangar, à un habitant, en 1868, qui la revendit en 1873 en parcelles à d'autres habitants auxquels, durant un siècle, elle servit de cave et d'atelier. Signalée à l'architecte des Bâtiments de France, elle fut inscrite sur l'Inventaire supplémentaire en 1984. En 2010 et 2011, la commune racheta les deux lots de la chapelle et entreprit sa restauration.

La chapelle, orientée, s'inscrit dans un rectangle d'environ 20 m sur 10, au parallélisme imparfait, encavé dans la roche calcaire sur laquelle s'élèvent d'épais murs aveugles en pierre équarrie ou piquée à la broche et moellons, étayés de contreforts disposés irrégulièrement. Sur son toit de petites laves s'élève un clocher-mur à une cloche ; une petite sacristie est accolée en appentis, à l'angle sud-est de la chapelle. La façade, à laquelle est scellé un bénitier de pierre, est percée d'un portail en pierre de taille dont les tores de l'arc brisé retombent en quatre fines colonnes à base prismatique, qui l'apparente au portail d'entrée d'un hôtel particulier de la rue du Milieu à Poligny. Une fenêtre de grenier percée au xix^e s. surmonte l'entrée. L'aspect extérieur de la chapelle, bas et massif, s'allège en entrant dans l'édifice, car l'excavation d'un bon mètre, au niveau du portail, élève d'autant la hauteur totale sous voûte.



3



4

2. Chevet

3. Portail ouest

4. Vue intérieure vers le chœur après destruction du mur de séparation



5



6

- 5. Voûte en cours de restauration, 2015
- 6. Mur nord du chœur
- 7. Dépose de la couverture en lave
- 8. Repose des premières assises de lave
- 9. Couverture en cours de restauration
- 10. Fâitage restauré
- 11. Plan (éch. 1/75^e, 2012)
- 12. Vitrail contemporain posé à l'une des deux baies du chevet, 2015

Les murs de la nef unique (50 pieds sur 19) se prolongent en une voûte en berceau légèrement brisé, appareillée en moellons de pierre à la façon des caves des maisons. Un arc doubleau creusé d'un cavet repose sur un sobre entablement posé sur deux pilastres rectangulaires peu saillants. Il sépare en deux la nef et, à son aplomb, s'élève le clocher-mur dont la position, jugée inhabituelle au milieu de la longueur d'une chapelle, fait supposer qu'on bâtit la partie est en même temps que le clocher en façade, puis qu'on agrandit la chapelle à l'ouest à une date indéterminée, sans toucher au clocher. Lors des travaux, l'enlèvement des laves a fait apparaître qu'elles étaient calées sur un mélange de terre et de pierraille à l'est du clocher et sur de seules pierres concassées du côté ouest. L'enlèvement de l'enduit n'a pas établi l'apparence d'une rupture de construction au niveau de l'arc ; en revanche, l'avancement des étais lors de la construction de la voûte est visible dans les ruptures du chaînage des pierres, à divers endroits, sur sa longueur. Les deux baies classiques, en plein cintre, percées dans le chevet plat, remplacent une baie centrale à remplage de style gothique, employé jusqu'au XVII^e s. en Franche-Comté : des morceaux notables en ont été retrouvés, noyés



7



8



9



10

en emploi dans la maçonnerie qui a bouché l'ouverture supprimée. Le chevet de la chapelle de Chausseuans, doté encore de son élégante baie, donne une idée du chevet originel de celle de Chamole.

Le sol de la chapelle est privé de ses anciennes pierres tombales. Un lavabo creusé dans le mur sud, près de la sacristie, orné de colonnettes à base prismatique, et, à l'opposé, une armoire murale, composent le seul mobilier de l'édifice.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé deux fois 10 000 € en 2013, assurant le drainage des murs, la reconstruction des contreforts, pour la réfection des toitures et du clocher-mur, la restitution du volume intérieur, la réfection des enduits à la chaux, etc. Des vitraux ont été posés, œuvre de l'atelier Cyril Micol à Longchaumois ; leur graphisme rappelle celui des vitraux de l'abbaye de Conques. Un bénitier, sur le modèle de celui de la façade, a été ajouté à la porte d'entrée latérale sud de la chapelle.

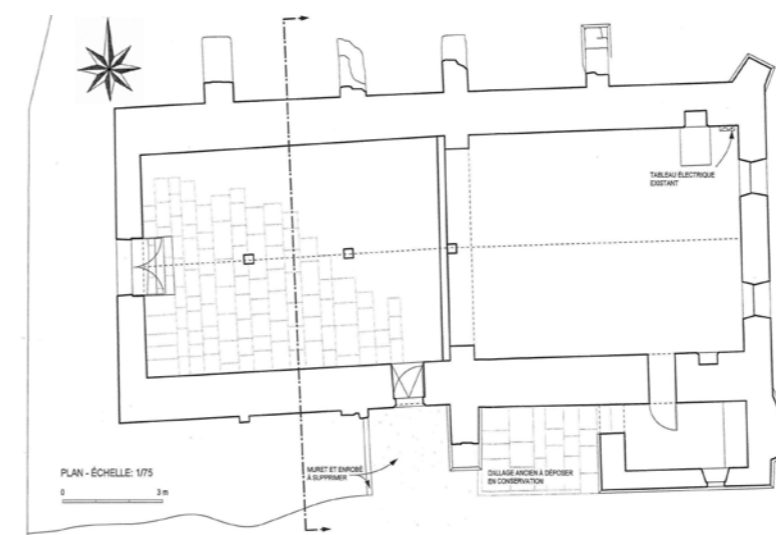
Patricia Guyard

Arch. dép. Jura, Fonds communal déposé de Chamole 5 E 372/74 ; Fonds de la préfecture, 9 V 3/66 : construction de la nouvelle église de Chamole, 1834-1836 et 1829-1836 ; Fonds du cadastre, 3 P 804 : matrice foncière de Chamole, 1834 ; Fonds de la préfecture, 2027 W 4 : notification de l'arrêté d'inscription MH, 1984.

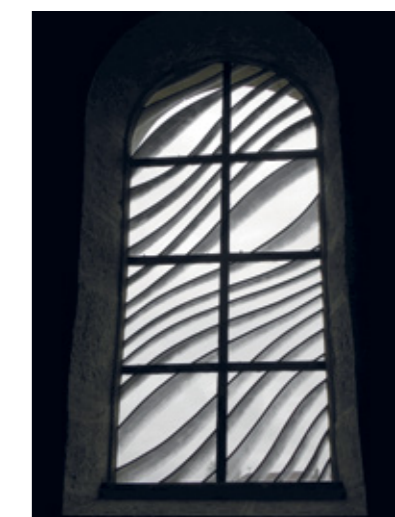
Fr.-F. Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saunier, t. II, 1769, p. 200-201.

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes du département du Jura*, Lons-le-Saunier, 1858, t. I (articles « Chamole », « Chausseuans »).

Abbé P. Lacroix, *Églises jurassiennes romanes et gothiques. Histoire et architecture*, Besançon, 1981. (Réimpr. Bourg-en-Bresse, 1997.)



11



12